

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

**Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 3
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 18 février 2015, à 13 h**

Adopté le mercredi 11 mars 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M. M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des deux comités pour l'ensemble de la séance.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 décembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 3 décembre 2014 est adopté sans modification.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

La Directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-VP 3 du 15.02.18, les documents suivants :

- Présentation – Plan de pérennité (Positionnement PGI) – État de situation mi-janvier 2015, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
- Annexe 1 – 2013-13 – Audit du Plan de pérennité - Dossier PGI – Deleviring large-scale IT projects on time, on budget, and on value;
- Annexe 2 – 2013-13 – Audit du Plan de pérennité - Dossier PGI – ERP 2013 Report – Panorama Consulting Solutions.

La directrice présente l'état de situation concernant la démarche PGI. Elle précise que règle générale, la démarche correspond aux bonnes pratiques. La haute direction est consciente des enjeux, la Société a mis en place un comité aviseur en gestion contractuelle, les gestionnaires s'impliquent de bonne foi, les risques et opportunités sont bien évalués, les lignes d'affaires travaillent en étroite collaboration avec la VPTI et finalement, des visites comparatives ont été effectuées auprès d'autres organisations qui utilisent un PGI.

Un échange s'ensuit et les membres posent des questions à la directrice.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra Montréal le 11 mars 2015 à 8 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 h 20.

Présidente



Secrétaire